

Compte Rendu ASSEMBLEE GENERALE	15/01/2023
Membres du bureau présents Adhérents présents : 25	David ALVERNHE Jordi GRANDET Dylan HENNO Frédéric CABRITA Jordan BOUSQUET Sylvain FREMILLON Clément TUDURI

David ALVERNHE souhaite remercier l'ensemble des adhérents pour leur participation et leur soutien lors de cette première année.

Pour 2022, l'association a compté 31 adhésions.

- . POINT SUR LES TRACES ET LES SECTEURS :

Le secteur D'Ambialet compte à ce jour plus de 1750 m de D+/D- répartis en 10 SP dont 2 nouvellement créées

- Chataigneraie
- New DH
- Tom's DH
- La Merguez
- La Pink Lady
- John Deer
- La Crémaderie
- La Grotte
- Little Rock
- Crêtes de Candou (Courris)

A noter :

- Les Crêtes de Candou à Courris ne sont pas praticables lors de sorties de l'association vu le recours en cours auprès du Tribunal Administratif. Ce dernier a été posé par la MBF (Moutain Biker Foundation- à laquelle la BAM a adhéré) pour rendre caduque l'arrêté d'interdiction aux VTT uniquement pris par la Maire de Courris début 2022.
- Sur le secteur comprenant la NEW DH, Tom's DH, Pink Lady (ouverte par Tom ESCANDE) et la Merguez (ouverte par l'association) : suite au signalement par

une personne (chasseur) auprès du propriétaire de la création de traces, ce secteur entièrement sur une parcelle privée a été en stand-by pendant 2 semaines.

David ALVERHNE a pu rencontrer le propriétaire Mr TALAZAC pour en discuter. Il en ressort qu'aucune nouvelle trace n'est autorisée mais que Mr TALAZAC donne à l'association délégation pour « encadrer » la pratique VTT sur le secteur, l'entretien. Ce secteur est donc maintenant autorisé sous condition de respect des lieux et des sentiers. A la demande de Mr TALAZAC, l'association installera des panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur (motos).

Secteurs en développement : Les maires d'ASSAC et de CADIX, ainsi que le département du TARN nous ayant sollicités, des rencontres ont eu lieu avec ces derniers dans le dernier semestre 2022 et en début de cette année.

Ils souhaitent développer l'activité sur leurs communes et nous donne autorisation pour nettoyer certaines traces et chemins existants ; voire en créer. Le potentiel est là !

Les prochaines traces seront ouvertes sur ASSAC très prochainement. Ainsi, l'association BAM compte sur la participation des adhérents pour l'ouverture de ces traces qui contribueront au développement du secteur et à l'ancrage de la pratique du VTT sur la vallée.

A moyen terme, il y aura 3 secteurs : AMBIALET ASSAC CADIX

- . EVENEMENTS :

L'année 2022 a vu l'association organiser un enduro « associatif » réservé aux adhérents et sponsors afin de permettre aux membres de se côtoyer lors d'un évènement ludique, sportif et convivial : le BARB'ENDURO qui a regroupé 23 participants départagés par le chronomètre et le talent.

L'évènement a été très apprécié et sera donc reconduit pour 2023 avec peut-être une deuxième étape sur ASSAC en fonction de l'avancée des tracés à développer ou créer.

Il est à noter que l'organisation de cette « épreuve » a été faite sur la base du bénévolat, avec l'aide de la Mairie d'Ambialet mais sans avoir forcément pris toutes les garanties en termes d'organisation.

Notre dialogue avec les mairies du secteur mais surtout le fait d'avoir un terrain privé autorisé devrait permettre de reconduire cet évènement dans de meilleures conditions.

Dans ce cadre, l'association BAM a contacté une assurance pour, entre-autre, couvrir ces évènements.

A NOTER : l'organisation de courses d'Enduro Régionales est pour l'instant reportée. Suite aux informations apportées par A.MARCOU du club de Brassac le budget (+ de 15000 euros entre les cellules de chronométrage, la sécurité, les assurances, etc...) est pour l'instant non atteignable. Un RANDURO est envisagé dans un premier temps mais nécessite des traces pérennes, une plus grande

implantation avec les localités. Il faudra laisser un peu de temps pour que l'association se développe.

Le (ou les) BARB'ENDURO 2023 seront donc un peu plus encadrés. Les temps seront par contre toujours assurés par les (très sympathiques) bénévoles, leurs montres..et un tableur XL.

Un effort sera à réaliser par le bureau pour la planification le plus tôt possible de cet évènement.

- . SORTIES CLUB :

Un week-end asso a été organisé en octobre 2022 sur Millau avec Paul GAYRAL enduro Session. Ce type d'évènement est à reconduire voire développer pour que plus d'adhérents puissent s'inscrire

Le nombre de places restreint (12 dans ce cas) et le délai court pour l'inscription a pu prendre certains membres de court

Des sorties association délocalisées sur des secteurs proches (CALMONT, LABRUGUIERE, ALBINES) ou un peu plus éloignés seront aussi reconduites.

Des journées de « formation pilotage » sur le secteur sont à imaginer avec des riders d'un niveau régional.

A NOTER : le partage des frais de transports entre les conducteurs et les « transportés » est à prévoir à chaque délocalisation.

Il a été demandé au bureau une planification plus en amont de tous ces types d'évènements (mais aussi des matinées SHAPE) vu les contraintes familiales ou professionnelles de chacun en vue de permettre à plus d'adhérents de pouvoir participer ; si ce n'est à tous les évènements au moins plus régulièrement.

- . PARTENAIRES :

Lionel SAEZ (LS CONFIDENTIEL) est présent à cette AG. Les membres asso BAM bénéficient de tarifs préférentiels pour l'entretien de leurs vélos. LS CONFIDENTIEL est également distributeur vendeur de VTT (NUKEPROOF) depuis début 2023.

L'asso BAM rappelle que les membres bénéficient de tarifs préférentiels chez :

- Forbike (création des vêtements et tarif préférentiel)
- Monkey'sauce (code promo)
- Besace (code promo)
- Vee tires (tarif pro)
- Ls Confidentiel (tarif préférentiel)
- La Monotrace (soutien aux associations B.A.M et Millavoise)

-Jordi photographie (tarif préférentiel)

- . PRESENTATION COMPTES ASSO :

Sur 2022, les comptes de l'association BAM sont excédentaires de 1202,65 euros avec 4705,65 euros de recettes et 3503,04 de dépenses. Les recettes et dépenses sont réparties comme suit : Cf Annexes